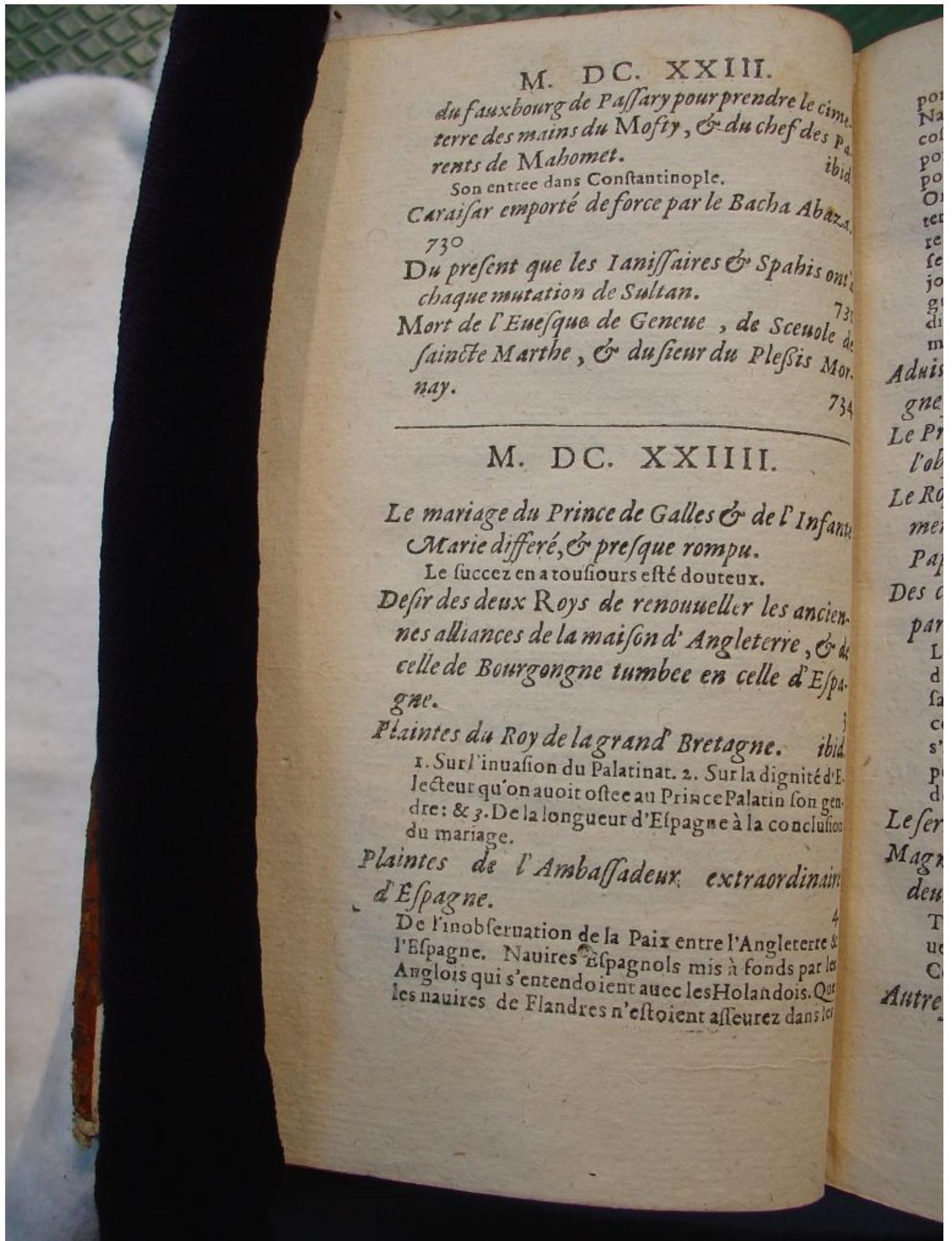
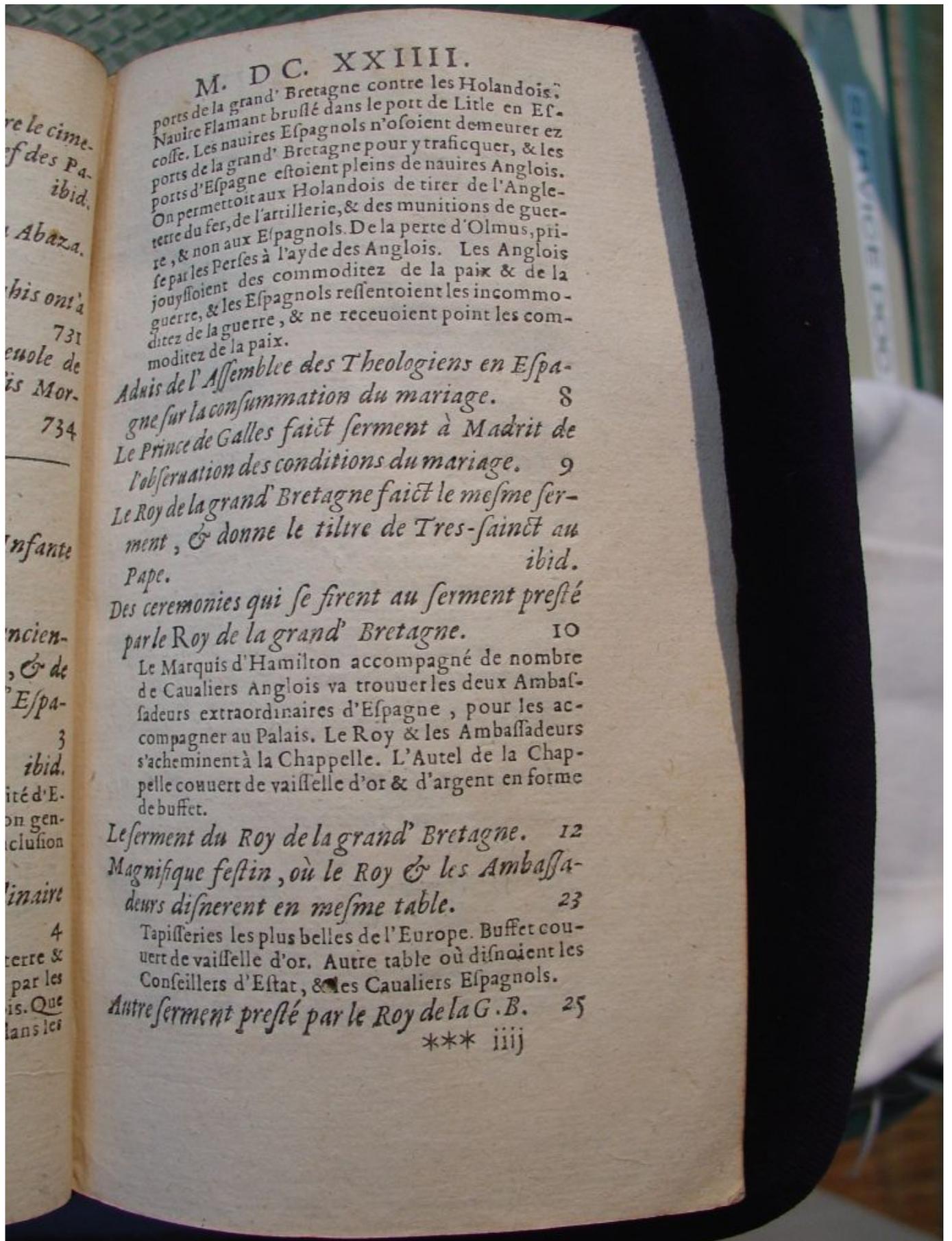


sommaire_09_1624_01.jpg





M. D C. XXIIII.

ports de la grand' Bretagne contre les Holandois.
Nauire Flamant brullé dans le port de Litle en Es-
colle. Les nauires Espagnols n'osoient demeurer ez
ports de la grand' Bretagne pour y traficquer, & les
ports d'Espagne estoient pleins de nauires Anglois.
On permettoit aux Holandois de tirer de l'Angle-
terre du fer, de l'artillerie, & des munitions de guer-
re, & non aux Espagnols. De la perte d'Olmus, pri-
se par les Perses à l'ayde des Anglois. Les Anglois
jouysoient des commoditez de la paix & de la
guerre, & les Espagnols ressenoient les incommo-
ditez de la guerre, & ne receuoient point les com-
moditez de la paix.

*Advis de l'Assemblée des Theologiens en Espa-
gne sur la consummation du mariage. 8*

*Le Prince de Galles fait serment à Madrid de
l'observation des conditions du mariage. 9*

*Le Roy de la grand' Bretagne fait le mesme ser-
ment, & donne le tiltre de Tres-sainct au
Pape. ibid.*

*Des ceremonies qui se firent au serment presté
par le Roy de la grand' Bretagne. 10*

Le Marquis d'Hamilton accompagné de nombre
de Cavaliers Anglois va trouuer les deux Ambaf-
sadeurs extraordinaires d'Espagne, pour les ac-
compagner au Palais. Le Roy & les Ambassadeurs
s'achement à la Chappelle. L'Autel de la Chap-
pelle couuert de vaisselle d'or & d'argent en forme
de buffet.

Le serment du Roy de la grand' Bretagne. 12

*Magnifique festin, où le Roy & les Ambassa-
deurs disnerent en mesme table. 23*

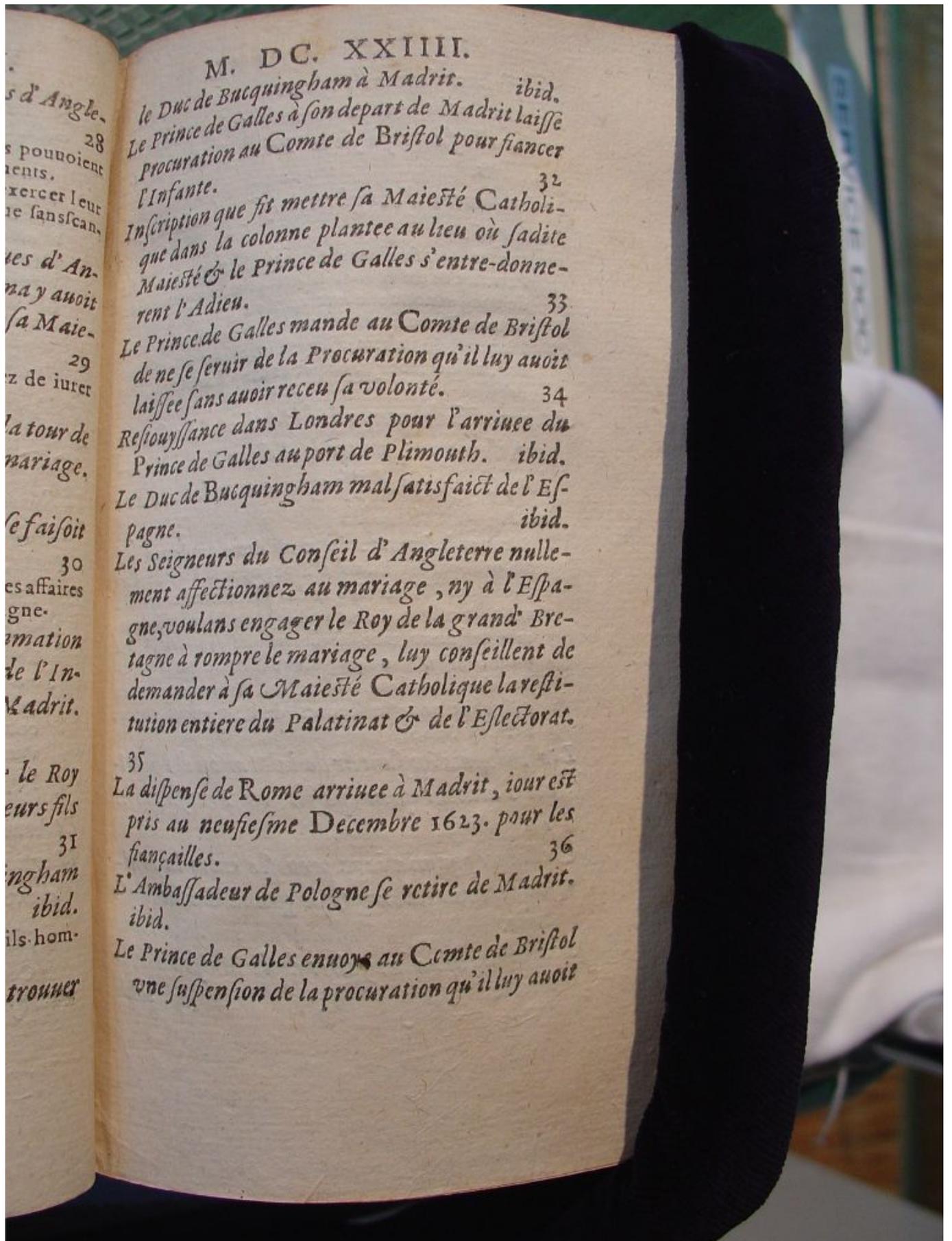
Tapisseries les plus belles de l'Europe. Buffet cou-
uert de vaisselle d'or. Autre table où disnoient les
Conseillers d'Estat, & les Cavaliers Espagnols.

Autre serment presté par le Roy de la G. B. 25

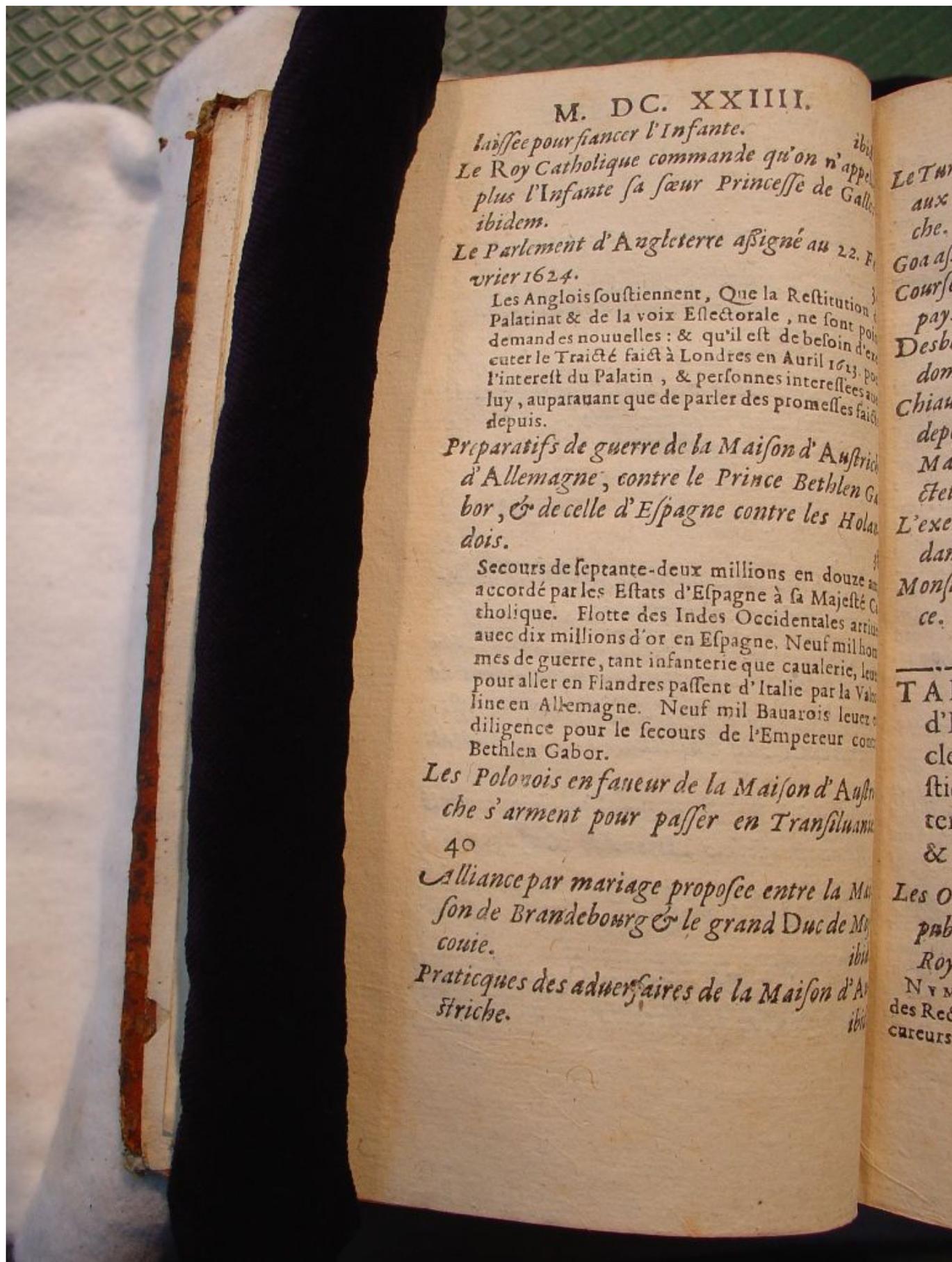
*** iij

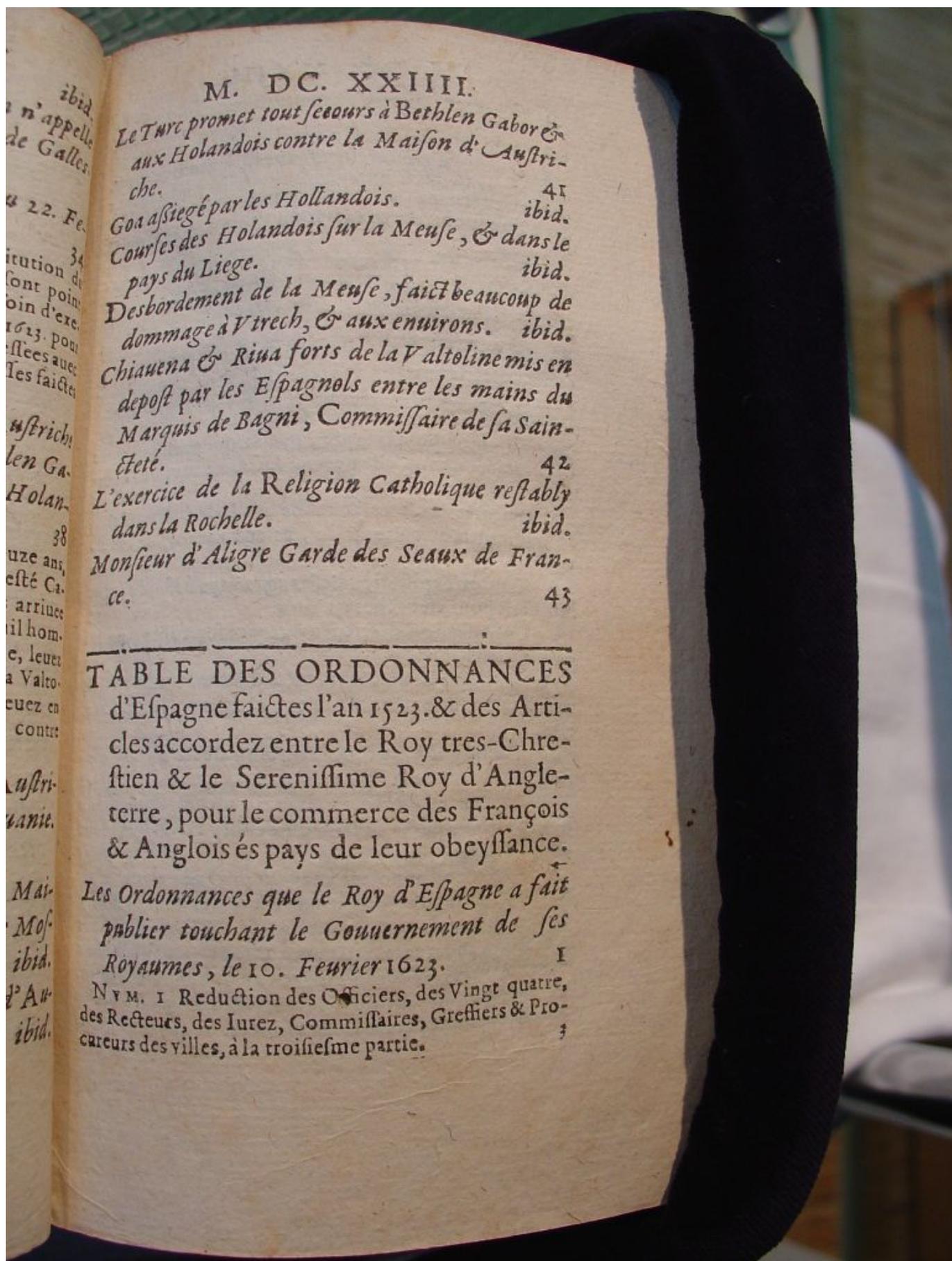
sommaire_09_1624_03.jpg





sommaire_09_1624_05.jpg





M. DC. XXIII.

Le Turc promet tout secours à Bethlen Gabor & aux Holandois contre la Maison d'Autriche. 41

Goa assiégé par les Hollandois. *ibid.*

Courses des Holandois sur la Meuse, & dans le pays du Liege. *ibid.*

Desbordement de la Meuse, faict beaucoup de dommage à Vtrech, & aux environs. *ibid.*

Chiavena & Riua forts de la Valtoline mis en depost par les Espagnols entre les mains du Marquis de Bagni, Commissaire de sa Sainteté. 42

L'exercice de la Religion Catholique restably dans la Rochelle. *ibid.*

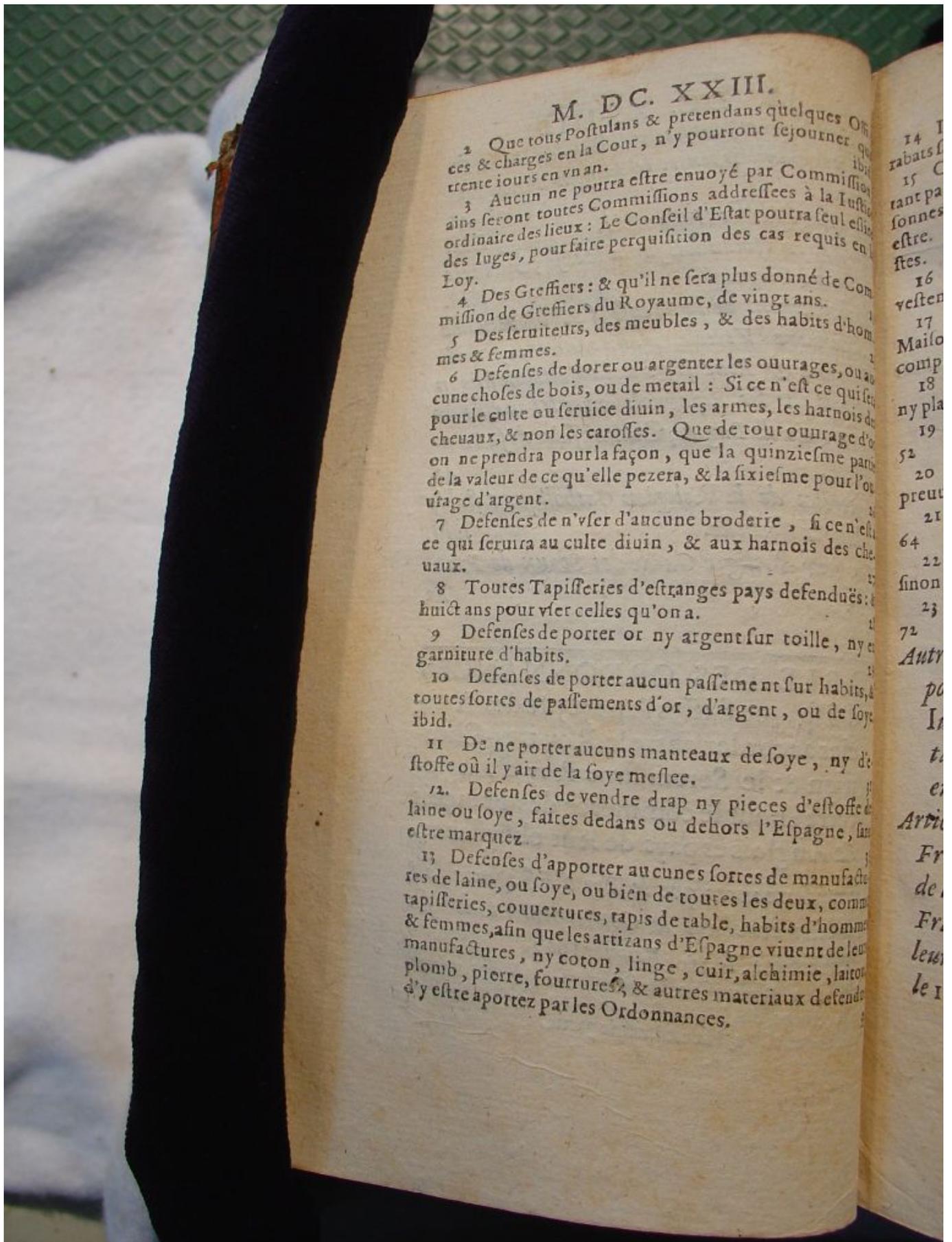
Monsieur d'Aligre Garde des Seaux de France. 43

TABLE DES ORDONNANCES
d'Espagne faictes l'an 1523. & des Articles accordez entre le Roy tres-Chretien & le Serenissime Roy d'Angleterre, pour le commerce des François & Anglois es pays de leur obeyssance.

Les Ordonnances que le Roy d'Espagne a fait publier touchant le Gouvernement de ses Royaumes, le 10. Feurier 1623. I

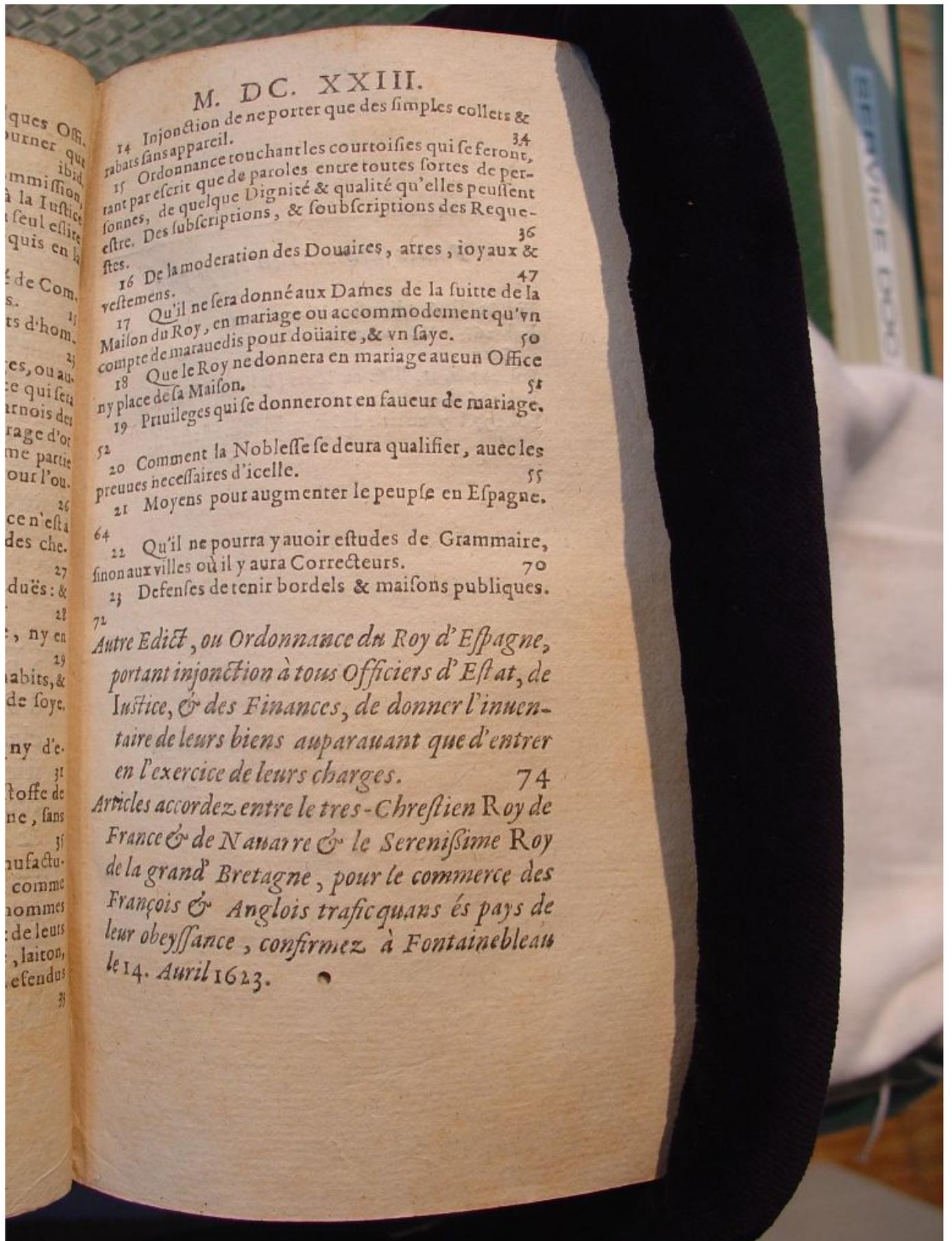
N V M. I Reduccion des Officiers, des Vingt quatre, des Recteurs, des Iurez, Commissaires, Greffiers & Procureurs des villes, à la troisieme partie. 3

sommaire_09_1624_07.jpg

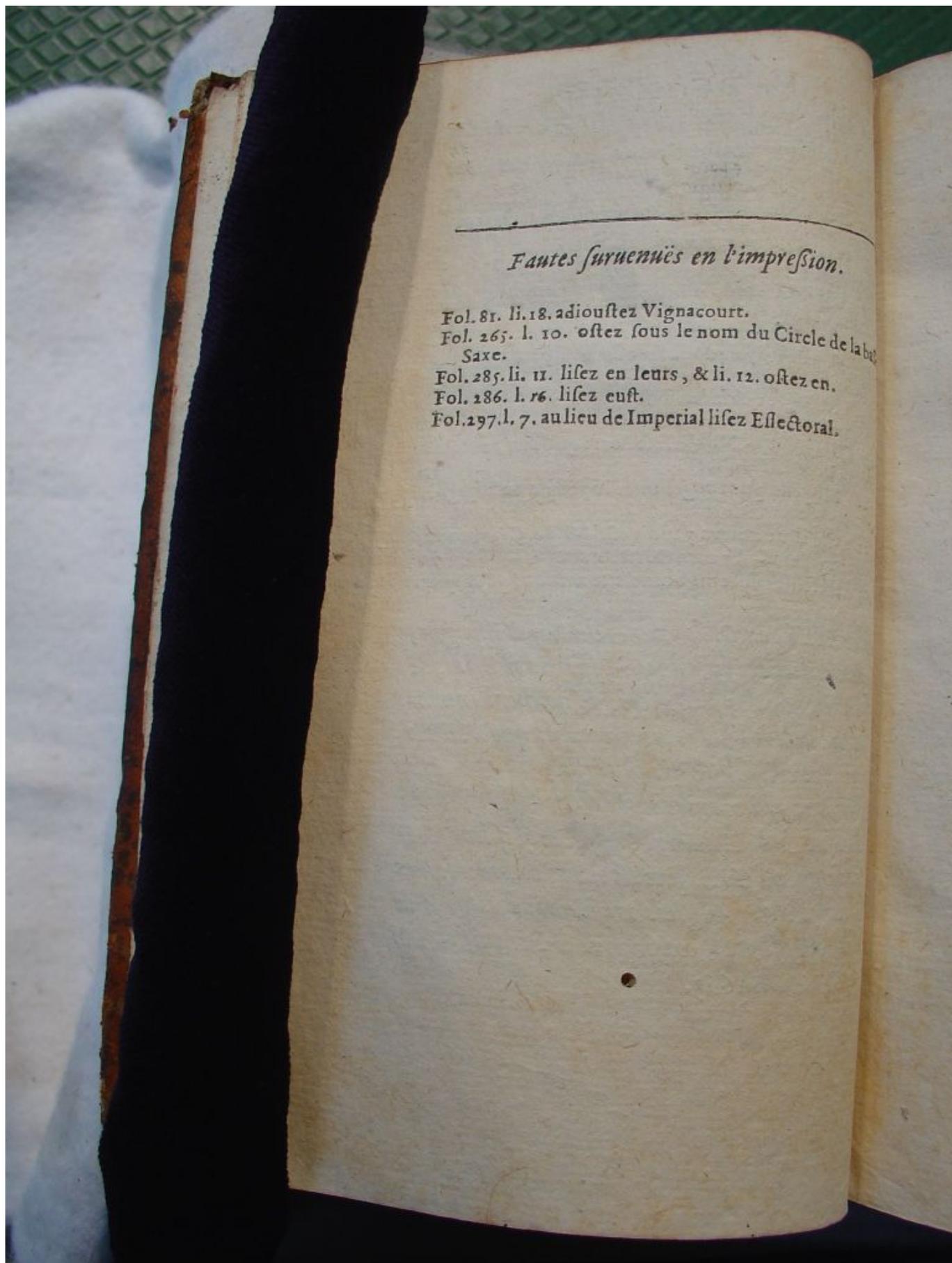


M. DC. XXIII.

- 2 Que tous Postulans & pretendans quelques Offices & charges en la Cour, n'y pourront sejourner que trente iours en vn an.
- 3 Aucun ne pourra estre enuoyé par Commission ains seront toutes Commissions adressees à la Iustice ordinaire des lieux : Le Conseil d'Etat pourra seul eslire des Iuges, pour faire perquisition des cas requis en la Loy.
- 4 Des Greffiers : & qu'il ne sera plus donné de Commission de Greffiers du Royaume, de vingt ans.
- 5 Des seruiteurs, des meubles, & des habits d'hommes & femmes.
- 6 Defenses de dorer ou argenter les ouurages, ou aucune choses de bois, ou de metal : Si ce n'est ce qui sera pour le culte ou seruice diuin, les armes, les harnois des cheuaux, & non les carosses. Que de tout ouurage d'or on ne prendra pour la façon, que la quinzieme partie de la valeur de ce qu'elle pezera, & la sixiesme pour l'ouurage d'argent.
- 7 Defenses de n'vser d'aucune broderie, si ce n'est ce qui seruira au culte diuin, & aux harnois des cheuaux.
- 8 Toutes Tapisseries d'estranges pays defendues : huit ans pour vser celles qu'on a.
- 9 Defenses de porter or ny argent sur toille, ny garniture d'habits.
- 10 Defenses de porter aucun passement sur habits, de toutes sortes de passemens d'or, d'argent, ou de soye ibid.
- 11 De ne porter aucuns manteaux de soye, ny de soye stoffe où il y ait de la soye meslee.
- 12 Defenses de vendre drap ny pieces d'estoffe de laine ou soye, faites dedans ou dehors l'Espagne, sans estre marquez.
- 13 Defenses d'apporter aucunes sortes de manufactures de laine, ou soye, ou bien de toutes les deux, comme tapisseries, couuertures, tapis de table, habits d'hommes & femmes, afin que les artizans d'Espagne viennent de leurs manufactures, ny coton, linge, cuir, alchimie, laiton, plomb, pierre, fourture, & autres materiaux d'estoffe d'y estre apportez par les Ordonnances.



sommaire_09_1624_09.jpg



sommaire_09_1623_01.jpg



SOMMAIRE DV
CONTENU EN L'AN
M. DC. XXIII.

- Grand dessein du Prince d'Orange pour surprendre Anvers, inexecuté pour les gelees & tempestes de vents, qui firent perir six de ses vaisseaux, & escarter les autres, cinq heures apres estre partis de la Brille.* 97
- De la conspiration sur la vie du Prince d'Orange, par les enfans du feu sieur de Barneveldt, Aduocat de Hollande, & aucuns Ministres Arminiens, & autres qui auoient esté deposez de leurs charges.* 103
- Ordonnance faicte à Vtrech, sur la recherche des Conspirateurs.* 103
- Les principaux Autheurs & Coadjuteurs de la conspiration. Peine contre ceux qui les recelleroient, & reiteroient. Du College Super intendant de l'Association des Arminiens. La Societé des Ministres Arminiens, accusée d'estre autrice de la conspiration. Plusieurs Ministres Arminiens retournés en Hollande nonobstant les deffenses, lesquelles sont reiterées.
- Response ou Apologie des Arminiens contre la susdite Ordonnance d'Vtrech.* III
- Recompense donnée aux Denonciateurs, par le moyen desquels la conspiration fut descouuerte. René de Barneveldt sieur de Groeneveldt, Slatius & autres auteurs de la conspiration, pris & menez à la Haye
- Arrest de mort contre Cérneille Gerritson, Jean*

Classe
Linden
à l'assa
Haye
Auires
pau
René
uid C
citez
Mer
le P
Bar
pou
gen
Van
ache
esto
port
Abr
den
nar
Clai
poi
faic
que
lets
Fourqu
differ
pot de
La Requ
addre
ces V
La S
nier

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan